

**Séance ordinaire du 7 juin 2013****ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2013.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2013.
- 1.4 Rapport des comités.
- 1.5 Autoriser une étude pour la construction d'un centre communautaire incluant les services municipaux.
- 1.6 Abroger la résolution numéro 104-04-2012 se rapportant au programme MADA.
- 1.7 Modification de la résolution numéro 052-03-2013 (maire suppléant).
- 1.8 Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités du 26 au 28 septembre.
- 1.9 Tournoi de golf annuel de la MRC de Papineau le samedi 6 juillet au club de golf du Château Montebello.
- 1.10 Embauche du directeur général et secrétaire-trésorier.
- 1.11 Démission de madame Nathalie Dignard.
- 1.12 Fonction supérieure de madame Lisane Fuoco à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.
- 1.13 Modification de la résolution numéro 056-03-2013.

**2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de mai 2013.
- 2.2 Dépôt des indicateurs de gestion 2012.
- 2.3 Formation sur la Loi de l'équité salariale.
- 2.4 Formation se rapportant au règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec.
- 2.5 Permanence de madame Alex-Sandra Périard.

**3. INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS**

- 3.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

**4. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

- 4.1 Modification de la résolution numéro 171-07-2011.
- 4.2 Octroi de contrat pour la pose de glissières.
- 4.3 Aménagement paysager offre de services.

**5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.
- 5.2 Désignation des agents de protection de l'environnement de la MRC à titre de fonctionnaire municipal.
- 5.3 Révision du schéma d'aménagement de la MRC.
- 5.4 Présentation de la dérogation mineure numéro 98 concernant le lot 14-B-42 situé au 774, chemin de la Presqu'île à Lac-Simon, dans la zone 9H.
- 5.5 Présentation de la dérogation mineure numéro 99 concernant le lot 40-1 situé au 1566, chemin du Tour-du-Lac à Lac-Simon, dans la zone 49H.
- 5.6 Présentation de la dérogation mineure numéro 100 concernant le lot 10-26 situé au 418, Rang 4 Sud à Lac-Simon, dans la zone 10H.

**6. COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

- 6.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

**7. LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE**

- 7.1 Proclamation à la 17<sup>e</sup> édition des Journées de la culture.

**8. CORRESPONDANCE**

- 8.1 Demande de location de terrain de madame Danielle Côté et de monsieur Ghislain Hotte.

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS****10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**PROCÈS-VERBAL****1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **7 juin 2013 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

	Gilles Robillard	Robert Johnson
Louise Houle Richard	Pierre Paquin	Lise Villeneuve

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gaston A. Tremblay.

Monsieur Jacques Maillé, directeur général, est aussi présent.

Monsieur Paul Malouf a motivé son absence.

Environ 30 personnes assistent à l'assemblée.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay souhaite la bienvenue aux membres présents.

**1.1**

140-06-2013

**Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE l'ordre du jour soit adopté.

**Adoptée**

**1.2**

141-06-2013

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2013.**

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2013 soit adopté par les membres du conseil.

**Adoptée**

**1.3**

142-06-2013

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2013.**

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2013 soit adopté par les membres du conseil.

**Adoptée**

**1.4****Rapport des comités.****Travaux publics – infrastructure – Gilles Robillard**

Monsieur Robillard mentionne que le pavage sur le chemin du Tour-du-Lac commencera le lundi 10 juin 2013.

**Réfection des berges – Monsieur Robert Johnson**

Monsieur Johnson mentionne qu'il y a deux étudiants qui travaillent présentement à la municipalité pour la réfection des berges à continuer le processus de l'an passé. Les étudiants distribuent le dépliant aux citoyens pour les encourager à améliorer leurs berges.

**Loisirs, culture et tourisme – Louise Houle Richard**

Madame Richard invite toute la population à venir célébrer la fête nationale le 23 juin prochain à la plage municipale. Il y aura des activités prévues.

**Environnement (CCE) – Lise Villeneuve**

Madame Villeneuve mentionne qu'il y a eu une première rencontre du CCE le 6 juin dernier. Le premier mandat est d'élaborer une politique environnementale qu'ils souhaiteraient déposer pour l'assemblée du conseil du mois d'octobre.

**1.5**

143-06-2013

**Autoriser une étude pour la construction d'un centre communautaire incluant les services municipaux.**

CONSIDÉRANT QU'une étude ayant pour objet d'analyser la possibilité de construire un centre communautaire incluant les services municipaux;

CONSIDÉRANT QU'un comité a été mandaté par le conseil afin d'étudier la possibilité de construire un centre communautaire incluant les services municipaux;

CONSIDÉRANT l'offre de service par la firme Arcand-Laporte en date du 3 juin 2013;

CONSIDÉRANT QUE certaines parties du travail d'analyse requis ont déjà été réalisées, ce qui a eu pour effet de réduire les honoraires professionnels requis;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent l'offre de services de la firme Arcand-Laporte pour un montant de 14 980,00 \$ plus taxes et que cette somme soit puisée à même le surplus affecté pour la construction d'un centre communautaire incluant les services municipaux.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**1.6**

144-06-2013

**Abroger la résolution numéro 104-04-2012 se rapportant au programme MADA.**

CONSIDÉRANT le long processus pour obtenir la convention d'aide financière dudit programme;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme du CR3A répond parfaitement au besoin de la population de la municipalité de Lac-Simon;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon abrogent la résolution numéro 104-04-2012, à l'effet d'implanter une politique MADA (Municipalité Amis des Aînés) dans la municipalité;

QUE le chèque reçu pour l'implantation du programme soit retourné au ministère des Finances.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Secrétariat aux aînés, madame Fabienne Thibault

**1.7**

145-06-2013

**Modification de la résolution numéro 052-03-2013 (maire suppléant).**

CONSIDÉRANT QUE madame Louise Houle Richard doit s'absenter au cours du mois de juillet;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE monsieur Robert Johnson soit nommé maire suppléant pour les mois de juillet et août et que madame Louise Houle Richard le soit pour les mois de septembre et octobre.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**1.8**

146-06-2013

**Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités du 26 au 28 septembre 2013.**

CONSIDÉRANT QU'il y aura une élection municipale en novembre 2013;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu majoritairement;

QUE les membres du conseil n'assisteront pas au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités du 26 au 28 septembre 2013.

**Contre** : Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay  
Monsieur le conseiller, Pierre Paquin

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**1.9**

147-06-2013

**Tournoi de golf annuel de la MRC de Papineau le samedi 6 juillet au club de golf du Château Montebello.**

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu majoritairement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon ne défraient pas les coûts d'inscription du tournoi de golf annuel de la MRC de Papineau.

**Contre** : Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay  
Monsieur le conseiller, Pierre Paquin

**Adoptée**  
c.c. Trésorerie

**148-06-2013**      **1.10**  
**Embauche du directeur général et secrétaire-trésorier.**

CONSIDÉRANT le départ du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT les offres de services reçues et l'analyse effectuée;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les services de monsieur Benoit Hébert et résidant au 2857, chemin Salomon Dicaire à Papineauville soient retenus à compter du 1<sup>er</sup> août 2013 à titre de directeur général et secrétaire-trésorier à la municipalité de Lac-Simon;

Qu'une période de probation de six (6) mois soit appliquée à compter du 1<sup>er</sup> août 2013;

QUE les conditions de travail du directeur général et secrétaire-trésorier soient prévues dans un contrat de travail à intervenir entre lui et la municipalité selon les conditions de travail déjà déterminées entre les parties et conformément aux conditions de travail prévues dans le recueil des conditions de travail en vigueur;

QUE le maire soit autorisé à signer le contrat de travail pour et au nom de la municipalité.

**Adoptée**  
c.c. Trésorerie  
Monsieur Benoit Hébert

**149-06-2013**      **1.11**  
**Démission de madame Nathalie Dignard.**

CONSIDÉRANT QUE madame Nathalie Dignard a avisé la municipalité qu'elle terminera le 14 juin 2013;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE madame Manon Richard soit embauchée à contrat à compter du 17 juin 2013 pour faire l'entretien ménager au centre administratif au taux de 12,666 \$ l'heure;

QUE le directeur général soit mandaté pour signer un contrat de service avec madame Manon Richard.

**Adoptée**  
c.c. Trésorerie  
Madame Manon Richard  
Madame Nathalie Dignard

- 150-06-2013**      **1.12**  
**Fonction supérieure de madame Lisane Fuoco à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.**
- CONSIDÉRANT le départ du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jacques Maillé à compter du 8 juillet 2013;
- CONSIDÉRANT l'arrivée de son remplaçant, monsieur Benoit Hébert à compter du 1er août 2013;
- Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;
- Il est résolu unanimement;
- QUE les membres du conseil autorisent la nomination de madame Lisane Fuoco à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim du 9 juillet au 31 juillet 2013;
- QUE son salaire soit augmenté au cours de cette période au niveau 7, année 3, à titre de cadre supérieur sur une base de 40 heures semaines.
- Adoptée**  
c.c. Trésorerie  
Madame Lisane Fuoco
- 151-06-2013**      **1.13**  
**Modification de la résolution numéro 056-03-2013.**
- CONSIDÉRANT QUE le directeur général, monsieur Jacques Maillé a été autorisé à assister au congrès de l'ADMQ à Québec du 12 au 14 juin 2013;
- CONSIDÉRANT QUE monsieur Jacques Maillé a remis sa lettre de démission lors du conseil du 3 mai dernier;
- CONSIDÉRANT QUE monsieur Benoît Hébert par la résolution numéro 148-06-2013 remplacera monsieur Jacques Maillé;
- Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;
- Il est résolu unanimement;
- QUE les membres du conseil autorisent monsieur Benoit Hébert à remplacer monsieur Jacques Maillé pour assister au congrès de l'ADMQ à Québec du 12 au 14 juin 2013;
- QUE les frais de transports et d'hébergement lui soient remboursés.
- Adoptée**  
c.c. Trésorerie  
Monsieur Benoît Hébert
- 2.**  
**DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**
- 2.1**  
**152-06-2013**      **Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de mai 2013.**
- CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois de mai 2013;
- Sur proposition; de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois de mai totalisant la somme de **108 138,70 \$** portant les numéros de chèques **8590 à 8709** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **16 486,86 \$** soit adoptée pour un montant total de **124 625,56 \$**.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**2.2**

**Dépôt des indicateurs de gestion 2012.**

Le directeur général dépose les indicateurs de gestion pour l'année 2012 telle que prévoit la loi.

**2.3**

153-06-2013

**Formation sur la Loi de l'équité salariale.**

CONSIDÉRANT QU'il est important de bien comprendre les obligations imposées par la Loi sur l'équité salariale;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil autorisent madame Jeanne Morin à participer à la formation sur l'équité salariale le 17 mai 2013;

QUE le coût de la formation au montant de cent trente dollars (130,00 \$) plus taxes soit imputé au compte budgétaire numéro 02-13000454.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Madame Jeanne Morin

**2.4**

154-06-2013

**Formation se rapportant au règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec.**

CONSIDÉRANT QU'il est important de bien comprendre comment les coûts pour les services policiers de la Sûreté du Québec sont établis;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent madame Mélissa Cyr à participer à la formation se rapportant au règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec;

QUE le coût de la formation au montant de quatre-vingt-cinq dollars (85,00 \$) plus taxes soit imputé au compte budgétaire numéro 02-13000454.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Madame Mélissa Cyr



155-06-2013

**2.5****Permanence de madame Alex-Sandra Périard.**

CONSIDÉRANT QUE madame Alex-Sandra Périard occupe le poste de secrétaire administrative et réceptionniste depuis le 21 janvier 2013;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme et de madame Lisane Fuoco, secrétaire trésorière adjointe de nommer madame Alex-Sandra Périard en permanence;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE la permanence soit accordée à madame Alex-Sandra Périard à titre de secrétaire administrative et réceptionniste à l'année 1 de l'échelon 4 du personnel administratif.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Madame Alex-Sandra Périard

**3.****INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS**

Aucun dossier à l'ordre du jour.

**4.****TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES****4.1**

156-06-2013

**Modification de la résolution numéro 171-07-2011.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon a adhéré à l'entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus au cours d'eau;

CONSIDÉRANT QU'aux fins de la réalisation des objectifs de ladite entente, la municipalité doit désigner un employé qui agit à titre de coordonnateur des cours d'eau sur son territoire et exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 122-05-2013 monsieur Thierry Desormeaux a remplacé monsieur Yvon Guindon à titre de directeur des Travaux publics;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres de la municipalité de Lac-Simon désignent monsieur Thierry Desormeaux pour remplacer monsieur Yvon Guindon à titre de personne désignée au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* pour l'application de l'entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus au cours d'eau;

QUE la copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour ratification par voie de résolution, comme prévu à l'article 3 de ladite entente;

Cette résolution remplace toutes autres résolutions se rapportant à l'entente.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

MRC de Papineau

Monsieur Thierry Desormeaux, directeur des Travaux publics

**4.2**

157-06-2013

**Octroi de contrat pour la pose de glissières.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire remplacer les glissières semi-rigides entre le 944 et le 1022 Rang 4 Sud;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu trois (3) soumissions pour l'installation de ces glissières soient :

Les Entreprises Steeve Couture inc.	19 950,46 \$
Les Glissières Desbiens inc.	16 964,56 \$
Les Clôtures Spécialisées Québec inc.	17 018,60 \$

CONSIDÉRANT QU'un comité s'est réuni pour examiner lesdites soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la soumission retenue respecte toutes les conditions énumérées;

CONSIDÉRANT QUE la soumission retenue est la plus basse;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Robert Johnson;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent la soumission de la compagnie Les Glissières Desbiens inc. au montant de 16 964,56 \$ incluant les taxes;

QUE ledit montant soit payé à même le compte numéro 02-32000521 « Entretien général - Travaux publics ».

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Desormeaux, directeur des Travaux publics

Les Glissières Desbiens inc.

**4.3**

158-06-2013

**Aménagement paysager offre de services.**

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale et touristique est commencée;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent la firme Les Jardins de Capuccinne enr. à faire la plantation de fleurs et leurs entretiens pour la saison estivale à un coût de 3 500,00 \$ plus taxes.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Desormeaux, directeur des Travaux publics  
Les Jardins de Capucinne enr.**5.****URBANISME ET ENVIRONNEMENT****5.1****Dépôt du rapport mensuel du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.**

Le rapport mensuel du directeur est déposé aux membres du conseil. Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay le commente.

**5.2**

159-06-2013

**Désignation des agents de protection de l'environnement de la MRC à titre de fonctionnaire municipal.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon par sa résolution numéro 074-03-2013 a confirmé sa participation au projet « Rivages en Héritage » de la MRC de Papineau pour l'été 2013;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce projet, une équipe estivale d'agents étudiants supportera la municipalité dans ses efforts et aura pour mandat de sensibiliser les riverains face aux enjeux liés à la protection des rives, informer les riverains quant à la réglementation afférente visant la protection des rives et du littoral des lacs et cours d'eau, et procéder à un inventaire de l'état des rives afin de documenter la situation;

CONSIDÉRANT QU'afin de s'assurer que les agents puissent avoir accès aux propriétés privées afin de réaliser leurs inspections, la municipalité doit les désigner à titre de fonctionnaires municipaux tels que décrits aux règlements d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les agents n'auront pas pour mandat d'émettre des permis ou des avis d'infraction;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE la municipalité de Lac-Simon désigne Ariane Couillard, Isabelle Teasdale et Louis-Joseph Blais à titre de fonctionnaires municipaux aux fins de l'application de certains règlements, dont les règlements de contrôle intérimaire de la MRC numéro 078-2006 et 104-2009 visant la protection des rives et du littoral des lacs et cours d'eau;

QUE ces fonctionnaires municipaux relèvent du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme, Monsieur Éric Bordeleau;

QUE cette désignation soit en vigueur pour une durée de douze (12) semaines, s'échelonnant du 3 juin au 23 août 2013;

ET QUE copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour assurer la mise en œuvre du projet.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie  
MRC de Papineau

160-06-2013

**5.3****Révision du schéma d'aménagement de la MRC.**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Papineau a transmise à la municipalité de Lac-Simon un premier projet du schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon a 120 jours qui suit cette transmission pour donner son avis sur le premier projet le tout sous forme de résolution;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif de l'Urbanisme s'est réuni pour examiner le premier projet et faire leur recommandation;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont en accord avec les recommandations du CCU;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent les recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme se rapportant au premier projet du schéma d'aménagement transmis par la MRC de Papineau;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à transmettre les recommandations de la municipalité de Lac-Simon à la MRC de Papineau.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie  
MRC de Papineau

161-06-2013

**5.4****Présentation de la dérogation mineure numéro 98 concernant le lot 14-B-42 situé au 774, chemin de la Presqu'île à Lac-Simon, dans la zone 9H.**

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Gaston A. Tremblay demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Personne n'est intervenu;

Décision du conseil;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE personne n'a soumis de commentaires lors de cette séance;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent la dérogation mineure numéro 98 concernant le lot 14-B-42 situé au 774, chemin de la Presqu'île à Lac-Simon, dans la zone 9H.

**Adoptée**

c.c. Propriétaire du 774, chemin de la Presqu'île à Lac-Simon  
Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

162-06-2013

**5.5**

**Présentation de la dérogation mineure numéro 99 concernant le lot 40-1 situé au 1566, chemin du Tour-du-Lac à Lac-Simon, dans la zone 49H.**

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Gaston A. Tremblay demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Décision du conseil;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE personne n'a soumis de commentaires lors de cette séance;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent la dérogation mineure numéro 99 concernant le lot 40-1 situé au 1566, chemin du Tour-du-Lac à Lac-Simon, dans la zone 49H.

Madame Lise Villeneuve s'abstient du vote par conflit d'intérêts.

**Adoptée**

c.c. Propriétaire du 1566, chemin du Tour-du-Lac à Lac-Simon  
Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

163-06-2013

**5.6**

**Présentation de la dérogation mineure numéro 100 concernant le lot 10-26 situé au 418, Rang 4 Sud à Lac-Simon, dans la zone 10H.**

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Gaston A. Tremblay demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Par rapport aux voisins immédiats du lot concerné, personne n'est intervenu;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme à l'effet de ne pas y donner suite, le demandeur s'est opposé à la décision du CCU;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont analysé la demande;

Décision du conseil;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon refusent la dérogation mineure 100 concernant le lot 10-26 situé au 418, Rang 4 Sud à Lac-Simon, dans la zone 10H.

Monsieur Robert Johnson s'abstient du vote par conflit d'intérêts.

**Adoptée**

c.c. Propriétaire du 418, Rang 4 Sud à Lac-Simon

Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

**6.**

**COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**6.1**

**Aucun dossier à l'ordre du jour.**

**7.**

**LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE**

**7.1**

**164-06-2013**

**Proclamation à la 17<sup>e</sup> édition des Journées de la culture.**

CONSIDÉRANT QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Lac-Simon et de la qualité de vie de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la culture est un élément indissociable au développement des individus et de la société;

CONSIDÉRANT QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon manifeste sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE la municipalité de Lac-Simon à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture, le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**8.**

**CORRESPONDANCE**

**8.1**

**165-06-2013**

**Demande de location de terrain de madame Danielle Côté et de monsieur Ghislain Hotte.**

CONSIDÉRANT QUE madame Danielle côté et monsieur Ghislain Hotte demandent aux membres du conseil l'autorisation d'utiliser le terrain à côté du garage municipal situé au 105 chemin du Parc du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre 2013 pour une rencontre familiale;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent madame Danielle côté et monsieur Ghislain Hotte à utiliser le terrain du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre 2013 à côté du garage municipal pour une rencontre familiale à la condition de respecter les règlements municipaux et que le terrain soit remis dans son état original.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Madame Danielle Côté et Monsieur Ghislain Hotte

Monsieur Thierry Desormeaux, directeur des Travaux publics

Madame Nathalie Gamet, adjointe au directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

**9.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Un citoyen demande que la municipalité donne des arbustes afin de régénérer les berges. Un citoyen demande d'expliquer davantage les demandes de dérogations mineures. Un dernier demande l'endroit que les séances extraordinaires sont affichées pour en informer les citoyens.

**10.**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**166-06-2013**

**Levée de l'assemblée.**

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE la séance soit levée à 20 h 40

**Adoptée**

---

Gaston A. Tremblay, M.D. FRCPC  
Maire

---

Jacques Maillé  
Directeur général